

**UDUPC**

19 Rue Paul Lecacheux, 50310 Montebourg  
[contact@udupc.fr](mailto:contact@udupc.fr)

**ADURN**

3 Rue Auguste Borgnet, 76130 Mont Saint Aignan  
[assorailnormand@gmail.com](mailto:assorailnormand@gmail.com)

M Hervé Morin  
Président de la région Normandie

M Jean-Baptiste Gastinne  
Vice-Président de la région Normandie, chargé aux transports

M Vincent Breteau  
Directeur Général Adjoint

Le 27 août 2019

Objet : Demande de rendez-vous

Messieurs,

La communication de la nouvelle grille horaire 2020 a suscité de nombreuses réactions parmi les usagers des lignes normandes.

Les modifications qui ont été faites ont des conséquences sur la fréquentation des navetteurs, chef d'entreprise et actifs en général, plus nombreuses que le laisse entendre les conclusions de l'enquête Normandoscopie.

Les deux associations d'usagers des lignes, Paris Rouen Le Havre et Paris Caen Cherbourg, que sont l'ADURN et l'UDUPC ont été mises devant une situation assez inédite.

Jusqu'alors, nos échanges réguliers avec la SNCF nous ont permis de faire connaître les attentes et les besoins des usagers et de travailler conjointement afin d'apporter un service qui convienne au plus grand nombre. Cependant apprendre par voie de presse notre future grille horaire ne va pas dans le sens des concertations qui jusqu'ici étaient d'actualité.

Vous avez affirmé avoir consulté officiellement toutes les associations pour la réalisation de cette nouvelle grille horaire.

Nous vous affirmons que jusqu'à la diffusion de celle-ci le 21 juillet nos deux associations n'ont jamais été consultées. Tout au plus, lorsque nous demandions des informations sur cette grille, vos services nous répondaient : "Vous aurez plus d'information au cours de l'été 2019". Il ne s'agit pas là d'une concertation officielle mais plutôt d'une information de ce qui en cours de réalisation.

Nous ignorons quelles sont les associations avec lesquelles vous avez travaillé officiellement sur cette grille horaires, mais en aucun cas cela s'est déroulé en présence des associations des 2 grandes lignes normandes : l'UDUPC pour le Paris-Caen- Cherbourg et l'ADURN pour le Paris-Rouen-Le Havre

En conséquence nous souhaitons être reçus dès la rentrée de septembre 2019 pour convenir des modifications impératives à réaliser, afin de permettre à tous les normands d'utiliser le transport ferroviaire auquel ils peuvent prétendre.

Nous souhaitons également par la suite un échange et une présentation préalable à la présentation publique pour nos grilles horaires. De même nous souhaitons aborder le sujet de la tarification qui là aussi doit répondre à certaines contraintes en vue de la prise en charge d'une partie des frais de transports par les employeurs.

La grille horaire 2020 n'étant qu'un élément de la reprise de gouvernance des lignes par la région Normandie, nous nous inquiétons également sur bien d'autres sujets sur lesquels vos services ne nous donnent pas plus d'information.

Aussi et afin de clarifier la situation nous vous adressons ci-après une liste non exhaustive de questions sur lesquelles nous voudrions avoir des réponses.

### Nouvelles grilles horaires 2020

- Jusque qu'elle date cette grille horaire est-elle valable ?

### Nouvelle tarification

- Pouvez-vous nous confirmer que la nouvelle tarification 2020 nous sera communiquée en novembre 2019 ?
- Pouvez-vous nous confirmer que l'utilisation des cartes de réduction et d'abonnement SNCF (Avantages et Liberté) sera toujours possible ?
- Dans la cadre d'un passage à un support ATOUMOD, quels seront les modalités pour passer à ce nouveau support ? Et comment gèrerez-vous la résiliation des OPTIFORFAIT ? Avez-vous prévu de rendre compatible la carte ATOUMOD sur les nouveaux portiques IDF à Paris Saint-Lazare ?
- Quels seront les moyens pour renouveler son abonnement ? Guichet SNCF, Borne SNCF, Internet...\*
- Comment pourrons-nous récupérer une attestation pour les employeurs pour la demande de prise en charge de l'abonnement ?

### Indemnisation et fidélisation des usagers en 2020

- Les usagers bénéficieront-ils toujours du système de fidélisation SNCF ?
- Que deviennent les points de fidélité déjà acquis ?
- Y-aura-t-il un système de fidélisation pour les lignes Normandes ?
- Le système d'indemnisation G30 sera-t-il toujours valable ? Pour quel type de voyageurs (billet, billet avec carte d'abonnement, billet avec carte de réduction, abonnement) ?
- Le système d'indemnisation mis en place pour les TER sera-t-il généralisé sur toutes les lignes Normandes ? Quelles sont les modalités de ce système ?

### Mise en place de la réservation obligatoire

- Pouvez-vous nous confirmer que la réservation obligatoire ne sera pas mise en place tant que tout le nouveau matériel ne sera pas livré et effectif
- Quel est le système de réservation envisagé pour les abonnés ? Est-ce qu'il y aura une mise à disposition d'un lot de place jamais réservées comme aujourd'hui ?

---

Fermeture des guichets et gares SNCF

- Quelles sont les prévisions en termes d'ouverture/fermetures de guichets en Normandie ?
- Comment pensez-vous compenser ces fermetures ?
- Quels sont les moyens mis à disposition pour acheter des billets et renouveler ses abonnements ?
- Comment gérer vous les ouvertures de gares lorsque le guichet est fermé ?

Dans l'attente de pouvoir vous rencontrer pour éclaircir ces différents points, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Bien cordialement,

Nicole GROF  
Présidente UDUPC



Karine COURTEAUD  
Présidente ADURN

